

*BUDGET PRINCIPAL*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2025026 avec 2 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 10/03/2025

Objet : BILAN OBJECTIFS 2024 ET PROGRAMME OBJECTIFS 2025

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 26/03/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2025-026 Bilan objectifs 2024 programme objectifs 2025.pdf

Annexes :

1 - Annexe 1 2025-026.pdf

2 - Annexe 2 2025-026.pdf

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20250310-2025026-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 26/03/2025

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	9
Représentés :	0
Excusés :	26
QUORUM	9
Votants	9

### SÉANCE DU 10 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, au jour du dix mars à quatorze heures, le conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Gilbert HÉBRARD en date du 19 février 2025.

**Étaient présents :** HÉBRARD Gilbert, membre titulaire, BAYLAC Sandrine, membre titulaire, LLORCA Jean-Louis, membre titulaire, BOUCHE Joël, membre titulaire, DEUILHÉ Serge, membre titulaire, DEGERS Laurence, membre titulaire, LAFFONT Didier, membre titulaire, DE SCORRAILLE Jean-Baptiste, membre titulaire, CAZALOT Christian, membre suppléant

**Assistaient également** Sébastien VERGÉ, membre voix consultative, Laurent PILLE, Sébastien LAMADON-PÉRIÉ, Thierry DULION, Anne-Lise LEMAIRE, CAMOU Patrick, représentant SPV, Mme le payeur départemental et son adjointe

**Étaient représentés :**

**Étaient excusés :** POUMIROL Émilienne, membre titulaire, CROQUETTE Martine, membre titulaire, LUBAC Christophe, membre titulaire, DENOUVION Victor, membre titulaire, LECLERC Marie-Claude, membre titulaire, LAURENTIES Céline, membre titulaire, SUAUD Thierry, membre suppléant, BAGNERIS Bernard, membre suppléant, MALRIC Line, membre suppléant, VEZAT-BARONIA Maryse, membre suppléant, MASELLA Lauriane, membre suppléant, ESCOBEDO André, FOUCHIER Dominique, membre suppléant, SIORAT Florence, membre suppléant, GIBERT Vincent, membre suppléant, TOUZET Sophie, membre suppléant, BARRIÈRE Karine, membre suppléant, LAMANT Sophie, membre suppléant, DUNAL Jonhny, membre titulaire, SERVAT Jacques, membre titulaire, ITIER Alain, membre titulaire, GILLON Christophe, membre suppléant, BOYER Maxime, membre suppléant, MORIN Claude, membre suppléant, Laëtitia CHARTRAIN, Helder DOS SANTOS

**OBJET :** **BILAN OBJECTIFS 2024 ET PROGRAMME OBJECTIFS 2025**

Chaque année, en déclinaison de son projet d'établissement et en application des processus de la préparation budgétaire et des entretiens professionnels, le SDIS dresse le bilan de la réalisation des objectifs de l'année précédente, et constitue le programme de ses nouveaux objectifs stratégiques et opérationnels, assignés aux groupements et services.

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **26 MARS 2025** Identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Ce rapport vous présente ces deux documents en annexe : le bilan de la réalisation des objectifs 2024 et le programme des objectifs 2025.

**ENTENDU** le rapport Sébastien VERGÉ, Représentant de l'administration

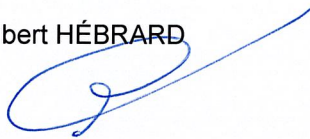
**APRÈS en avoir délibéré,**

Les membres du conseil d'administration, **à l'unanimité,**

**PRENNENT** acte du bilan des objectifs 2025 et du programme des nouveaux objectifs stratégiques et opérationnels pour l'année 2025.

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



26 MARS 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • [www.sdis31.fr](http://www.sdis31.fr)

49, chemin de l'Armurié  
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex